



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE HALLOY (Oise)

République Française

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2022

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10
Date de la convocation : 31/08/2022		Date d'affichage : 31/08/2022
POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
10	0	0

L'an deux mil vingt-deux et le 6 septembre à 19 heures 00, Le Conseil Municipal dûment convoqué en session ordinaire s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de **Monsieur Gilles BOYENVAL, Maire.**

Présents : Serge JACQUET, Fabienne LOFFET, Robert PILLET, Thierry GUILLOU, Frédéric MARQUIS, Lionel POIDEVIN, Jérôme FLEOCQUE, François LOUIS, Martine LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bruno VITRY

Secrétaire de séance : Lionel POIDEVIN

TRAVAUX 2023 : AMÉNAGEMENT DU CIMETIERE

Réf : 2022060902

Monsieur le Maire expose à son conseil municipal que la procédure de reprise en état d'abandon est close, monsieur le Maire précise qu'il y a une soixantaine de sépultures à retirer. Il souligne qu'il a demandé aux pompes funèbres LEFEBVRE de Grandvilliers et aux pompes funèbres SAGNIER d'Halloy. Ce dernier n'a pas répondu à l'appel d'offre.

Le devis présenté s'élève à 74 345.89 €HT soit 89 216.00 €TTC.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis des pompes funèbres LEFEBVRE :

Au vu du montant important, il souhaite faire les demandes de subvention avant de programmer les travaux.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès :

- de madame la Préfète de l'Oise dans le cadre d'une DETR
- D'autoriser monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Le financement du projet :

DETR (40%)	33 455.65 €
Conseil départemental	0 €
Fonds propres :	40 890.24 €
Montant de la dépense	74 345.89 € HT

Pour extrait conforme

Le Maire,

Gilles BOYENVAL

Serge JACQUET

Pour le Maire

L'Adjoint délégué,

Jacquet Serge

